

Obligations de solarisation : transformer la contrainte réglementaire en levier de performance

Date : Jeudi 13/11/2025

9h à 12h15 : Contexte marché et cadre réglementaire

13h45 à 17h : Contraintes techniques, modèle économique, méthodologie

Objectifs professionnels : maîtriser les obligations et définir une stratégie de solarisation

Pré-requis : les inscrits sont invités à exprimer leurs besoins ou attentes s'ils le souhaitent

Public concerné : profils techniques et administratifs, toutes organisations

Support de cours : envoyé à l'issue de la formation



Format > Classe virtuelle (salle Zoom premium)

Référent pédagogique : Sébastien Decottegnie, Ingénieur / Responsable Formation

Un document de Foire A Questions (FAQ) sera transmis dans les semaines suivant la formation, à partir des questions et réponses traitées pendant la formation.

Matin

1- Marché photovoltaïque français (30 minutes)

Objectif : bien comprendre le contexte des obligations de solarisation

- Les exigences de l'Union européenne en matière de PV-Ready, la loi ZAN
- Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) : volumes pour les segments concernés par les obligations de solarisation
- Evolution de l'offre industrielle PV nationale, européenne et mondiale
- Solutions de valorisation de l'électricité PV : transformer une obligation en opportunité

2- Cadre réglementaire des différentes obligations de solarisation applicables aux parkings et aux bâtiments (1h)

Objectif : bien comprendre la réglementation dans son ensemble. Des logigrammes seront utilisés pour faciliter les explications

- Revue des obligations du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation, du décret tertiaire, du décret BACS, de la RE2020 et de la loi LOM
- La correspondance entre les différents textes
- Les règles d'assujettissement

Pause (30 minutes)

2- Cadre réglementaire (suite) (1h)

- Les pistes de dérogation
- Responsabilité du maître d'ouvrage, sanctions
- Textes encore attendus

3- Présentation du simulateur TEC SOL x LLC (30 minutes)

Après-midi

4- Contraintes techniques d'un projet PV, en général et au sens des obligations de solarisation (45 minutes)

Objectif : bien comprendre les conditions de faisabilité technique d'un projet obligatoire

- Les critères de faisabilité technique d'un projet PV sur parking ou toiture (charges, orientation, ombrage...), PV ready
- Les critères d'exonération technique selon la réglementation : vision appliquée
- La compatibilité avec les arbres sur un parking
- Urbanisme et démarches administratives (PLU, ABF, demande d'autorisation, ICPE...)
- La gestion des eaux pluviales
- Cas concret : projet d'ombrière photovoltaïque : analyse rapide d'une implantation hybride PV / arbres

5- Modèle économique d'un projet PV, en général et au sens des obligations de solarisation (45 minutes)

Objectif : bien comprendre les critères de faisabilité économique d'un projet obligatoire

- Les critères de faisabilité économique d'un projet PV sur parking ou toiture (autoconsommation et/ou valorisation du surplus)
- Dispositifs de soutien public selon les segments de puissance

- Investissement direct, tiers-investissement, conséquences du partage de la valeur sur la rentabilité du projet
- Les critères d'exonération économique selon la réglementation : vision appliquée
- Cas concret : projet d'ombrière photovoltaïque : analyse d'un business plan (CAPEX/OPEX, indicateurs financiers)

Pause (30 minutes)

6- Méthodologie (1h30)

Objectif : bien comprendre comment mettre en place une stratégie de solarisation

- Arbre de décision depuis l'étude d'opportunité multi-sites jusqu'à la réalisation des installations
- Approche stratégique du mix PV + végétalisation
- Fiche de dérogation
- Cas concret : exemples d'une concession automobile et d'un logisticien

Conclusion

Questionnaires d'évaluation des interventions et des acquis

Inscriptions sur : tecso.odoo.com/event

Conditions : 250 € HT par participant

Les formations Tecsol sont dispensées par les ingénieurs du bureau d'études, ce qui garantit l'apport d'une grande expertise et expérience, en plus de la dimension pédagogique du contenu présenté.